

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2013-2014)
LE 21 JANVIER 2014**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Monsieur Éric Allard, président du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 21 JANVIER 2014 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR ÉRIC ALLARD, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Marie-Louise Kerneis (7)
Suzanne Tremblay (6)

MM. les commissaires

André Dugas (11)
Marcel Gélinas (3)
Alain Lemieux (21)

Tous commissaires formant quorum.

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Louise Beaupré, directrice générale adjointe
MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ÉTAIENT ABSENTS

MM. Richard Pilote, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire, Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire.

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-03424-01-14

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU
SECRETARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance
ordinaire du 10 décembre 2013

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 Liste des comptes – Validation

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 Service d'entretien des espaces de verdure pour les
établissements de la commission scolaire – Appel
d'offres n° AP-04-S100-13

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET
DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE
L'ADAPTATION SCOLAIRE**

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX
PRÉCÉDENTS**

Rien à signaler.

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRETARIAT
GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

C.E.-03425-01-14

**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE
LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2013**

CONSIDÉRANT l'article 182 de la *Loi sur l'instruction
publique* qui stipule que les articles 154
à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à
177.2 s'appliquent au comité exécutif,
compte tenu des adaptations
nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction
publique* qui stipule que « Le conseil des
commissaires peut, par résolution,
dispenser le secrétaire général de lire le
procès-verbal pourvu qu'une copie en
ait été remise à chaque membre présent
au moins six heures avant le début de la
séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur,
commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture
du procès-verbal de la séance ordinaire du
10 décembre 2013.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2013 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 LISTE DES COMPTES – Validation

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, confirme ne pas avoir eu de questions relativement aux comptes payés pour la période commençant le 2 décembre 2013 et se terminant le 10 janvier 2014.

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-03426-01-14

10.01 SERVICE D'ENTRETIEN DES ESPACES DE VERDURE POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE – APPEL D'OFFRES N^O AP-04-S100-13

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Cinq (5) soumissionnaires, soit : 2269-6281 62, 9216-1777 Québec Inc., A & L Landscaping, Aménagement Bernier et M P Pelouse enr. ont soumis des montants en deçà des seuils du pouvoir du comité exécutif.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'octroyer les contrats pour le service d'entretien des espaces de verdure pour trois (3) ans (2014, 2015 et 2016) à :

- ❖ **Entreprises JSR** (écoles Laberge, Gabrielle-Roy, de la Rive, Centre d'éducation des adultes de l'Accore, Centre d'éducation des adultes de l'Accore (Édifice Accore-Annexe), Notre-Dame-de-l'Assomption, Gérin-Lajoie, alternative des Trois-Sources, Saint-Jean-Baptiste, Marguerite-Bourgeois, Saint-Jude, Louis-Philippe-Paré, École de formation professionnelle de Châteauguay, Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (Édifice Saint-Viateur), Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (Édifice Clotilde-Raymond), Pierre-Bédard, Saint-Édouard, Saint-Patrice, Saint-Bernard, Saint-Romain et Jacques-Barclay) pour un montant forfaitaire annuel de trente-six mille cent cinquante dollars (36 150,00 \$).

Le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 11 décembre 2013.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-03427-01-14 15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE
À 19 h 14,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,
que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1322-003

C:\Textes\Comité exécutif (Procès-verbaux et présences)\2013-2014\6. 21 janvier 2014 - 1320-003.doc